



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Civique

Equipe Académique Valeurs de la République

Bureau n° 2014

Affaire suivie par :

Pascal CABARET

Délégué Académique à la Vie Lycéenne et collégienne

Référent académique Égalité filles-garçons

Tél : 05 36 25 82 03 / 06 25 23 88 93

Mél : pascal.cabaret@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 15 décembre 2020

Pascal CABARET

Délégué Académique à la Vie Lycéenne
et Collégienne,

Objet : Compte-rendu du CAVL du mercredi 9 décembre 2020

La réunion s'est tenue dans la salle Jean-Pierre Vernant du lycée Fermat de Toulouse.

20 élus titulaires étaient présents et un en visio-conférence

12 membres adultes étaient présents et deux en visio-conférence. 4 membres étaient excusés.

6 membres adultes invités étaient présents et madame la DASEN de l'Aveyron était en visio-conférence

Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse, a présidé, le mercredi 9 décembre 2020, le premier Conseil Académique de la Vie Lycéenne de la mandature 2020-2022.

Dans le contexte de deuil national en hommage à l'ancien président de la république, le CAVL a procédé à une minute de silence. Aurélien a rappelé son engagement pour la jeunesse en accordant le droit de vote à 18 ans.

Cette première séance annuelle a été l'occasion de féliciter les représentants élèves pour leur élection. Leurs professions de foi et leur campagne active témoignent de leur engagement sincère.

Le découpage du territoire en 11 circonscriptions permet de représenter tous les lycéens avec un choix académique qui est de porter un soutien particulier aux lycées professionnels. Ainsi, sur les 22 élus de l'académie, 12 sont issus de lycées généraux et technologiques et 10 de lycées professionnels. Deux circonscriptions n'ont pas présenté de candidats ce qui explique la non représentation des EREA.

Chaque représentant élève a pris la parole pour se présenter ainsi que les membres adultes du CAVL.

Le CAVL est régi par un règlement intérieur qui a été mis à disposition de l'ensemble des membres (pièce-jointe).

La séance s'est poursuivie par l'élection des représentants au Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL). Les candidats ont présenté leurs professions de foi et partagé avec un enthousiasme communicatif leur sens de l'engagement. Les élus du CAVL ont pu ensuite procéder au vote.

Les élus au CNVL sont :

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|-------------------|
| Ulrich Terrié | Enzo Basile |
| Sacha Boisnard | Nuriye Darici |

Les élus du CAVL ont ensuite présenté leur cinq thématiques de travail pour la mandature 2020-2022 :

- développement durable
- égalité filles/garçons
- lutte contre le harcèlement
- lutte contre les discriminations
- bien-être : sport, santé, culture

A 11h15, s'est ouvert le deuxième temps de la réunion. Dans le cadre la journée nationale de la laïcité, trois membres du conseil des sages de la laïcité, Catherine Biaggi, Frédérique de la Morena et Jean-Louis Auduc ont répondu au question des élus lycéens. Ce débat riche et stimulant a permis de mieux appréhender la notion de laïcité et démontré l'engagement de tous à défendre des valeurs qui nous unissent.

Monsieur le recteur, Mostafa Fourar, a clôturé cette première réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur intérêt et la richesse des échanges.

12h30, la séance du CAVL est levée.

Pascal CABARET